



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 9 juillet 2019

### Les deux-roues motorisés, un mode de déplacement terriblement masculin

En vue des Municipales 2020, le collectif RasLeScoot rappelle qu'il y a urgence à endiguer l'usage des deux roues motorisés (2RM) à Paris et en petite couronne. En plus de représenter de nombreuses nuisances (bruit, pollution, danger), ce mode de déplacement est d'une non-mixité hors pair.

Avec le soutien de nombreux bénévoles, RasLeScoot a effectué fin mai des comptages de 2RM à différents endroits de la capitale (liste complète en annexe), pour chiffrer à la fois la représentation des genres parmi les conducteurs et les comportements illégaux. Les résultats sont sans appel : **sur un échantillon de presque 4000 2RM observés, nous avons compté moins de 7 % de conductrices.** Favoriser ce mode de déplacement serait une fois de plus désavantager les femmes et leur représentation dans l'espace public.

Or, **la politique actuelle favorise l'usage des 2RM** : leur traitement de faveur par rapport aux voitures inclut le stationnement gratuit et une tolérance de fait de leur **omniprésence sur les trottoirs**. Les 2RM en ville sont un problème, pas une solution. En dépit des efforts récents de la mairie de Paris pour faire respecter les trottoirs et les aménagements cyclables, on constate encore **un nombre important d'infractions**, notamment dans les infrastructures réservées sans séparation physique (sas vélo, bande cyclable, voie de bus).

Ainsi nous avons compté 109 scooters et motos dans la bande cyclable du pont de la Concorde (en 30 minutes), 21 en circulation sur le trottoir au métro Ménilmontant, 96 (en 40 minutes) dans le couloir de bus rue Réaumur ou encore 41 dans un tronçon de la piste cyclable - pourtant protégée par une bordure - du boulevard Richard-Lenoir (chiffres détaillés en annexe).

Les 2RM constituent une gêne et un danger pour les piétons et notamment les enfants. Toutefois, face à l'impunité généralisée, leur présence dans les rares espaces réservés aux piétons est devenue tellement banale que nous recueillons de plus en plus de témoignages de piétons qui se font insulter ou agresser lorsqu'ils osent interpeller les chauffards qui les mettent en danger. Pour mettre fin à ce quotidien insupportable et contraire à toute idée de favoriser les modes actifs, **nous appelons les candidat-e-s à la mairie de Paris (et dans les communes de la petite couronne) à prendre position sur la lutte contre les nuisances des 2RM** et notamment à :

- sanctuariser les trottoirs (tolérance zéro de 2RM, en stationnement et en circulation) et les autres espaces réservés à la circulation non-motorisée (zones piétonnes, pistes cyclables, ...)
- **mettre fin au traitement de faveur des 2RM en instaurant le stationnement payant** en suivant l'exemple de Vincennes et de Charenton (et de plusieurs grandes villes à l'étranger dont Stockholm)

Compte tenu de leur occupation de l'espace public et des nuisances qu'ils représentent pour la collectivité, rien ne justifie que les 2RM bénéficient de l'avantage de la gratuité qui constitue un « appel



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 9 juillet 2019

d'air » pour leur développement en ville. Afin de permettre aux citoyens d'exprimer leur soutien à une reconquête des espaces piétons et cyclables, le collectif vient par ailleurs de lancer une **pétition** : <http://chnq.it/wRjnRVXW7N>.

Parce que le débat sur la mobilité urbaine du 21<sup>e</sup> siècle ne devrait pas se limiter aux trottinettes en libre-service, nous appelons les élus et les candidat-e-s à se saisir de la question des 2RM dont la présence massive pose des problèmes de sécurité et réduit la qualité de vie en ville. Des mesures volontaristes s'imposent pour contenir leur développement.

*Le **collectif RasLeScoot** a été fondé en 2018 par une dizaine d'associations de piétons, de cyclistes, d'usagers des transports en commun et de lutte contre la pollution. À travers son site et de nombreux exemples sur son compte twitter ([@RasLeScoot](https://twitter.com/RasLeScoot)), notre collectif démontre en quoi les 2RM représentent une nuisance : selon les nombreux messages de citoyens que nous recevons, leur **bruit** est perçu comme la gêne sonore principale en ville ; leur impact sur la **pollution** est souvent plus élevé que celui des voitures ; leur conduite est dangereuse (vitesse, accélération) et les **comportements illégaux** sont légion (circulation sur les trottoir et dans les aménagements cyclables) ; leur omniprésence dans l'espace public dégrade l'image et l'attractivité de la capitale. Le collectif défend une vision de la ville et de la mobilité urbaine qui évoluent : plus de place pour l'humain, pour les déplacements non-motorisés et pour les transports en commun, pour le partage apaisé des espaces sans l'agressivité d'engins surpuissants.*

Nous restons à votre disposition pour toute demande supplémentaire.

### Contact presse

[presse@raslescoot.fr](mailto:presse@raslescoot.fr)

Franck-Olivier Torro - Porte Parole - 06 33 11 96 91